

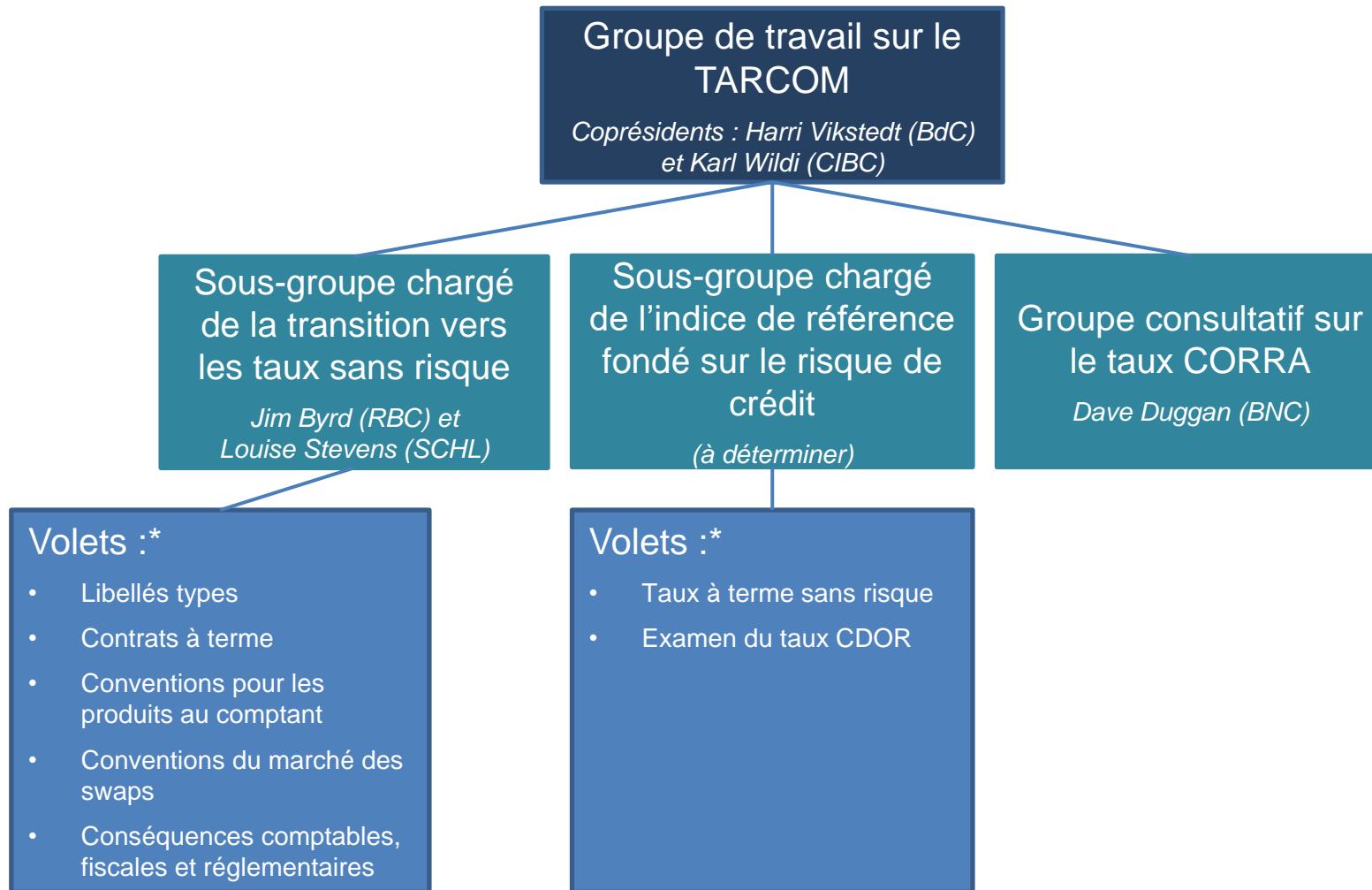
Aperçu du Groupe de travail sur le TARCOM

Efforts déployés au Canada pour réformer les taux de référence

La réforme des taux de référence est un enjeu d'envergure mondiale. C'est pourquoi la Banque du Canada a créé en mars 2018 le [Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien \(TARCOM\)](#) sous l'égide du [Forum canadien des titres à revenu fixe](#).

- Le Groupe de travail sur le TARCOM est composé de parties prenantes des secteurs public et privé (des côtés acheteur et vendeur).
 - Le Groupe de travail collabore également avec d'autres parties prenantes, dont l'Association des banquiers canadiens, l'Association canadienne des investisseurs obligataires, l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières et différentes autorités réglementaires canadiennes.
- Dans un premier temps, le Groupe de travail sur le TARCOM avait pour mandat d'améliorer le taux CORRA.
- En septembre 2020, le Forum canadien des titres à revenu fixe a revu le mandat du Groupe de travail pour y ajouter deux grands objectifs, chacun d'entre eux étant confié à un sous-groupe distinct :
 1. **Le sous-groupe chargé de la transition vers les taux sans risque** – Il est chargé d'accompagner l'adoption du taux CORRA et le passage au taux CORRA de sorte qu'il devienne le principal indice financier de référence pour les produits dérivés et titres canadiens. Les sous-groupes existants seront intégrés à ce sous-groupe et en constitueront les volets.
 2. **Le sous-groupe chargé de l'indice de référence fondé sur le risque de crédit** – Il est chargé d'analyser la situation actuelle du CDOR et l'efficacité de cet indice de référence, puis, à partir des résultats de cette analyse, de formuler des recommandations en vue de garantir la solidité, l'adéquation et l'efficacité du régime canadien de taux de référence pour les années à venir.

Structure actuelle du Groupe de travail sur le TARCOM



* Des volets supplémentaires seront créés au besoin.

Composition actuelle du Groupe de travail sur le TARCOM



- La composition du Groupe de travail entend refléter toute la panoplie des usages des taux de référence.
- La Banque du Canada assure les services de secrétariat.
- Les membres se réunissent mensuellement, virtuellement ou en personne.

Le Groupe de travail sur le TARCOM a réalisé d'importantes avancées au Canada

Voici certaines de ses réalisations des dernières années :

- En 2018, le Groupe de travail sur le TARCOM a identifié le taux CORRA comme le taux de référence à un jour sans risque utilisé au Canada et a organisé, en 2019, des consultations en vue d'améliorer ce taux et de le rendre plus robuste et représentatif.
- En juin 2020, la Banque du Canada est devenue l'administrateur du taux CORRA et a mis en œuvre les améliorations proposées par le Groupe de travail sur le TARCOM.
- De concert avec la Bourse de Montréal, l'équipe responsable des contrats à terme a élaboré un contrat à terme de trois mois fondé sur le taux CORRA.
- Le sous-groupe chargé de la transition a organisé des réunions et interrogé les fournisseurs informatiques au sujet de leurs préparatifs pour gérer les problèmes liés à la transition.
- Un document de consultation a été produit et porte sur les deux points suivants :
 - Clauses de repli provisoires pour les obligations à taux variable fondées sur le CDOR, rédigées par l'équipe chargée de l'élaboration de libellés types
 - Méthode de calcul du taux CORRA composé à terme échu à utiliser pour les obligations à taux variable
- Les coprésidents du Groupe de travail sur le TARCOM se sont employés à faire connaître les problèmes liés à la transition au Canada et ont travaillé de concert avec d'autres groupes de travail internationaux à la réforme des taux de référence (p. ex., l'Alternative Reference Rate Committee des États-Unis et le Groupe de travail du Royaume-Uni sur les taux de référence sans risque pour les opérations en livres sterling).